

Obtenir le statut AJAC

Par **sasounette**, le 10/07/2020 à 00:05

Bonsoir à tous,

J'ai récemment eu mes résultats des rattrapages et j'ai eu mon S1 avec 10.2 et mon S2 avec 8.48 et quelques au vu de la crise sanitaire il y a eu compensation.

En lisant un autre post j'ai vu qu'il était possible de bénéficier du statut AJAC en ayant validé un semestre sur 2 et que c'était également un cadeau empoisonné de ce fait je voudrais savoir comment faire pour demander / obtenir ce statut?

Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le 10/07/2020 à 09:34

Bonjour

Normalement il n'y a pas de démarche à faire pour obtenir le statut d'AJAC, la mention apparaît sur votre bulletin de notes.

En cas de doute, il faut consulter votre scolarité.

Il me semble aussi que le statut d'AJAC n'est pas un droit, il faut que cela soit clairement prévu dans le règlement intérieur de l'Université.